

- Immobilier franco-belge
- Achat | Vente
- Gestion
- Location



BAREME HONORAIRES TRANSACTIONS

DE 0 € à 100000 € : 4000 €

De 1000001 € à 150000 € : 6 % TTC

DE 150001 € à 300000 € : 5 % TTC

AU DELA DE 300001 € : 4 % TTC

Les honoraires ci-dessus sont applicables à partir du 1^{er} avril 2017

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux en vigueur de 20 %

Nos honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur en fonction du mandat

La commission d'agence est incluse dans le prix de vente affiché

BAREME HONORAIRES LOCATIONS

Conformément aux nouvelles dispositions de la loi ALUR et selon la publication du 15/09/2014, le montant des honoraires est calculé en fonction de la superficie du bien

Honoraires de négociation, rédaction de bail :

Locataire : 10 € TTC le m2

Propriétaire : 10 € TTC le m2

Honoraires état des lieux : 3 € le M2

Honoraires Location (locaux commerciaux)

30 % du loyer annuel HT répartis entre le propriétaire bailleur et le locataire